



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC NOUVELLE-BEAUCE MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Frampton, tenue le 6 mai 2024 à 19h30, à la salle municipale, 107, rue Sainte-Anne, Frampton.

Sont présents:

Siège #1 - Guy Marcoux  
Siège #2 - Claudia Labrie  
Siège #3 - Yvan Tardif  
Siège #4 - Frédéric Fournier  
Siège #5 - Gina Cloutier  
Siège #6 - Jayson Byrns

Est/sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean Audet. Est également présente madame Cindy Paradis, directrice générale et greffière-trésorière.

#### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Jean Audet déclare ouverte la séance extraordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

On propose d'ajouter trois (3) points à l'ordre du jour:

- Affichage offre emploi / coordonnateur aux loisirs
- Affichage offre emploi / entretien ménager

Tous les membres du conseil étant présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

Il est proposé par monsieur Frédéric Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

2024-05-75

2024-05-76



N° de résolution  
ou annotation

2024-05-77

## Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION  
VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ
- 5 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / COORDONNATEUR AUX LOISIRS
- 6 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / JOURNALIER AUX TRAVAUX  
PUBLICS
- 7 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / ENTRETIEN MÉNAGER
- 8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 4 - AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION  
VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité prévoit aménager des sentiers pédestres, des aires de repos et d'observation de la nature pour les randonneurs à partir du village (route 112) jusqu'à la pointe du 2e Rang sur un terrain dont elle est déjà propriétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet est estimé à environ 89 000,00\$;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite déposer une demande financière auprès du Ministère des Affaires municipales pour le Volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR) réservé pour des projets locaux de vitalisation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Claudia Labrie et résolu à l'unanimité des conseillers:

- **QUE** le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR) réservé pour des projets locaux de vitalisation;

- **QUE** le conseil autorise madame Cindy Paradis, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour la demande d'aide financière;

2024-05-78

### 5 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / COORDONNATEUR AUX LOISIRS

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Frampton a mis fin à l'emploi du coordonnateur aux loisirs le 24 avril 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**il est urgent de procéder à l'ouverture du poste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Gina Cloutier et résolu unanimement:

- Que le conseil ratifie l'ouverture du poste de coordonnateur aux loisirs;

- Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ce poste, à embaucher la personne retenue et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

2024-05-79

### 6 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Frédéric Paradis, journalier aux travaux publics, a quitté ses fonctions le 15 avril dernier;

**CONSIDÉRANT QU'**il est urgent de procéder à l'ouverture du poste;



## Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jayson Byrns et résolu unanimement:

- Que le conseil ratifie l'ouverture du poste de journalier aux travaux publics;
- Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ce poste, à embaucher la personne retenue et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

N° de résolution  
ou annotation

**2024-05-80**

### 7 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / ENTRETIEN MÉNAGER

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Pierre Pilote, préposé à l'entretien ménager, quittera ses fonctions au cours des prochaines semaines;

**CONSIDÉRANT QU'**il est urgent de procéder à l'ouverture du poste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Guy Marcoux et résolu unanimement:

- Que le conseil ratifie l'ouverture du poste de préposé à l'entretien ménager;
- Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ce poste, à embaucher la personne retenue et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

**2024-05-81**

### 8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 35, il est proposé par madame Gina Cloutier et résolu de lever la séance.

« Je, Jean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

  
Jean Audet  
Maire

  
Cindy Paradis  
Directrice générale et greffière-trésorière